

Pouvoir d'emprunt—Loi

Au cours du prochain exercice financier, une somme de 57 millions est censée être affectée à ce programme. Nous ignorons quelle proportion sera consacrée aux frais d'administration et aux frais généraux. Nous ignorons combien de dollars seront vraiment injectés dans les programmes indiens et autochtones. Nous l'ignorons tout bonnement. Je signale aux députés, dans le contexte du débat sur cette mesure portant pouvoir d'emprunt, que nous faisons du très mauvais travail dans le domaine du développement économique chez les Indiens et les autochtones. Ceux-ci veulent pourtant que cela marche. Nous devrions vouloir que cela marche aussi, parce que le syndrome de l'assisté social les détruit complètement. Il faut trouver une meilleure solution. Nous ferions mieux de l'admettre rapidement et d'aller de l'avant.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, le gouvernement nous propose aujourd'hui d'emprunter 22.6 milliards. Il s'agit d'un emprunt considérable. Du même coup, il nous demande d'approuver sa politique budgétaire et économique. C'est précisément à cause de cette politique qu'il est obligé de nous demander aujourd'hui l'autorisation d'emprunter ces 22.6 milliards.

Je voudrais demander aux députés d'examiner la politique économique du gouvernement, et plus particulièrement celle que décrit le budget qui vient de nous être présenté il y a quelques semaines. Ainsi, nous verrons si nous devons accorder cette autorisation ou rejeter la demande du gouvernement en demandant à ce dernier de réviser sa politique économique et budgétaire.

Le dernier budget augmentait les impôts de la famille canadienne moyenne d'environ \$350 par an. Cela s'ajoute aux hausses que le gouvernement avait déjà imposées dans ses deux budgets précédents. Cela s'ajoute également aux \$1,000 annuels d'impôts supplémentaires dont les familles ont été frappées en 1985. Cela donne, en tout, \$1,350 d'impôts supplémentaires par an alors que le gouvernement n'est au pouvoir que depuis 1984.

Qu'en pensent les Canadiens? Le gouvernement nous demande de ne pas oublier qu'il faut payer les pots cassés, que les libéraux ont accumulé un gros déficit et que les conservateurs vont le résorber. Par conséquent, on trouve normal de saigner à blanc le Canadien moyen pour réduire le déficit. Qu'on lui demande de payer, d'accord, mais qui d'autre paiera avec lui? A qui d'autre le gouvernement a-t-il décidé de faire payer ce lourd déficit?

Nous constatons que les impôts qui frappent les particuliers augmentent quatre fois plus vite que ceux des sociétés. Le dernier budget propose même de réduire le taux d'imposition des sociétés. A la suite de la politique économique, fiscale et monétaire du gouvernement, les impôts des particuliers augmenteront, cette année, quatre fois plus vite que ceux des sociétés. Autrement dit, les contribuables devront payer 1.1 milliard de plus et les sociétés 380 millions seulement. Comment le gouvernement peut-il s'attendre à ce que nous approuvions une telle politique alors qu'il demande aux Canadiens de

payer quatre fois plus que les sociétés? Comment le gouvernement peut-il justifier pareille chose?

Quatre fois plus c'est déjà beaucoup. Néanmoins, nous constatons que, d'ici 1990, il imposera les particuliers dix fois plus que les sociétés. Autrement dit, les Canadiens paieront 2.9 milliards de plus, soit près de 3 milliards alors que les sociétés devront seulement payer 295 millions supplémentaires.

Il y a lieu de mettre en doute la politique économique que le gouvernement a présentée à la Chambre. Il lui faut beaucoup de culot pour venir aujourd'hui nous demander l'autorisation d'emprunter 22.6 milliards, alors qu'il a abaissé le taux d'imposition des sociétés dans le dernier budget. D'un côté, il demande à emprunter plusieurs milliards et de l'autre, il réduit le fardeau fiscal des sociétés.

Des voix: C'est une honte!

M. Keeper: Oui, monsieur le Président, c'est une honte. C'est tout simplement injuste.

Dans son dernier budget, le gouvernement a maintenu l'exonération des gains en capital qui permet aux contribuables dont le capital acquiert une plus-value de \$500,000 de ne pas payer un sou d'impôt sur ce montant. L'exonération des gains en capital a été maintenue dans le dernier budget. Comment le gouvernement peut-il proposer une exemption d'impôt pour les riches alors qu'il veut faire payer aux Canadiens moyens \$350 de plus par an et qu'il leur demande d'autoriser l'emprunt de 22.6 milliards? C'est insensé.

Si le gouvernement désire emprunter, nous devons demander à quoi cet argent servira. Veut-il l'emprunter pour donner du travail aux citoyens? Veut-il l'emprunter pour que les chômeurs, dont le nombre dépasse largement le million, puissent obtenir un emploi intéressant, un revenu décent et jouer un rôle utile dans la société? Les faits prouvent bien que ce n'est pas le cas.

En réalité, le gouvernement emprunte cet argent pour continuer à accorder des avantages fiscaux comme ceux dont j'ai déjà parlé. Il abaisse le taux d'imposition des sociétés alors qu'il réduit le financement des programmes d'emploi. Dans le dernier budget, le gouvernement a amputé ces derniers de 200 millions de dollars pour les deux prochaines années. Alors que le chômage reste élevé, le gouvernement réduit les ressources des programmes d'emploi de sorte que s'il emprunte ce n'est pas aux fins de ces programmes.

● (1240)

Le gouvernement emprunte-t-il pour venir en aide aux jeunes? Sûrement pas, monsieur le Président. Il a pris la décision insensée de supprimer le programme Katimavik, un programme qui permettait à des jeunes de servir dans différentes localités au Canada, d'acquérir une certaine expérience professionnelle et de connaître leur pays. Ce programme permettait d'offrir des débouchés aux jeunes. Pourtant le gouvernement a décidé de supprimer ce programme tout en restant sourd aux besoins des jeunes bien qu'un sénateur ait entrepris une grève de la faim pour tenter de faire comprendre que les jeunes ont des besoins et que tout programme qui vise à les aider doit être appuyé et non réduit.